

Présentation d'OCLC

par Bernard Daniel

Bibliothèque universitaire de Brest

Aperçu historique

En 1981, OCLC ouvre un bureau à Birmingham (Royaume-Uni), siège d'OCLC-Europe¹.

Actuellement, la répartition des bibliothèques adhérentes à OCLC en Europe est la suivante : Grande-Bretagne, 110 ; France, 40 ; Espagne, 28 ; Danemark, 14 ; Allemagne, 11 ; Irlande, 9 ; Pays-Bas, 7 ; Norvège, 5 ; Suède, 4 ; Turquie, 4 ; Yougoslavie, 4 ; Belgique, 3 ; Finlande, 3 ; Grèce, 3 ; Italie, 3 ; Suisse, 3.

L'OCLC, à l'origine *Ohio College Library Center*, est venu du rassemblement de 54 bibliothèques de collèges et universités de l'Ohio en 1967, avec pour finalité de développer un réseau régional, informatisé et collectif de bibliothèques. En 1981, l'OCLC a changé de nom pour devenir *Online Computer Library Center incorporated*, mais reste une organisation sans but lucratif. OCLC est le réseau informatique pour bibliothèques le plus important du monde : plus de 10 000 bibliothèques y adhèrent.

La base de données bibliographiques d'OCLC, le catalogue collectif en conversationnel, a été créée en 1971. En 1990, la base comprenait plus de 21 millions de notices bibliographiques et près de 2 millions de notices sont ajoutées chaque année. Tandis qu'à l'origine il n'offrait que le catalogage informatisé en conversationnel, OCLC fournit actuellement aux bibliothèques plus de 60 services et produits qui vont des bases de données de référence sur CD-ROM au service de prêt entre bibliothèques.

OCLC

Avec OCLC, on entre dans le réseau bibliographique informatisé le plus puissant, le plus performant et le plus étendu au monde et qui se trouve à la pointe des avancées technologiques. Efficace, fiable, en constante évolution, OCLC est intégré dans le marché de l'information de la communauté scientifique internationale.

Bibliothèques membres

Les deux tiers sont constitués de plus de 130 000 bibliothèques, venant de 43 pays et représentant 373 langues (1 382 004 notices en français). L'autre tiers est constitué par les bibliothèques nationales d'un grand nombre de contrées du monde entier.

Pays producteurs

Allemagne, Arabie Saoudite, Australie, Belgique, Canada, Chine, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hong-Kong, Inde, Irak, Italie, Japon, Norvège, République d'Irlande, Royaume-Uni, Suède, Taiwan, États-Unis.

Les prestations d'OCLC en bref

Si vous voulez :

- participer au réseau documentaire et bibliographique le plus important au monde : OCLC ;
- élargir votre réseau de banques de données ou localiser les références trouvées : EPIC ;
- télécharger dans votre catalogue local des notices déjà créées, tout en faisant connaître à plus de 40 pays la production scientifique française : « catalogue courant » ;
- informatiser votre fonds ancien selon vos désirs et vos possibilités : « catalogue rétrospectif » ;

- partager vos ressources et profiter des ressources d'autrui : prêt international.

Ajoutons qu'OCLC assure l'entretien et la pérennité de la classification DEWEY et sa mise à disposition sur différents supports, dont le CD-ROM et qu'il étudie gratuitement le taux de recouvrement des notices.

Les principales disciplines

Médecine, sciences de l'ingénieur, sciences de la vie, sciences économiques, droit, législation, sciences religieuses, sciences pures et appliquées, agronomie alimentaire, sciences de la terre, affaires et entreprises, musique, sciences sociales.

Diffuseurs en France

OCLC a deux diffuseurs en France : l'AUROC et Doc et Co. L'AUROC² est l'association des utilisateurs d'OCLC en France. Après avoir passé un accord en 1987 avec le ministère de l'Éducation nationale, elle a été constituée par les BU et les bibliothèques de grands établissements, et participe à l'alimentation du Pancatalogue.

AUROC assure les relations entre les nouvelles bibliothèques et le réseau, la présentation d'OCLC et l'établissement du profil d'adhésion correspondant aux besoins propres de chaque bibliothèque, la formation des catalogueurs sur chaque site, le service de messagerie entre bibliothèques adhérentes et le suivi du travail ou la formation continue.

Doc & Co³ est devenue en 1993 diffuseur en France d'OCLC pour les biblio-

1. OCLC-Europe : Sandra CIRTINA, 7th Floor - Tricorn Road, 51/53 Hagley Road, EDGBASTON-BIRMINGHAM B6 16 8 TP U.K., 19(44) 21 456 46 56 - Fax 19(44) 21 456 46 80.

2. AUROC : Bibliothèque Cujas - 2, rue Cujas, 75005 Paris. Contact : Thérèse Bally, directrice du Service commun de la documentation de l'université Paris-XI (Orsay). Tél. (1) 69.41.69.73.

3. Doc & Co - 56, rue Dombasle, 75015 Paris. M^{me} Giraud. Tél. (1) 48.42.44.46.

thèques indépendantes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Avantages des services de catalogage OCLC

Haut pourcentage de récupération de notices : 95 % en médecine, 90 % en sciences et techniques, 85 % en droit et sciences économiques, 75 % en sciences humaines.

Efficacité grâce aux produits : déchargement des notices dans le système local, production de fiches, microformes, listes d'acquisitions, fourniture de bandes magnétiques.

Rapidité : accroissement de 160 000 notices par mois, 5 à la minute, connexion et déchargement immédiats, mise en service dans la bibliothèque des documents dans un meilleur délai.

Partage : participation à un réseau et à un travail commun, utilisation de la production internationale, possibilité de diffuser la production scientifique française.

Conformité étendue et qualités bibliographiques : notice complète en format MARC, possibilité de récupérer les notices de tous les supports, accès aux fichiers d'autorité de la Bibliothèque du Congrès.

Le catalogage avec le système de CD-ROM

Le catalogage est effectué soit en ligne, soit en utilisant les CD-ROM qu'OCLC édite trimestriellement à partir de sa base complète.

Le catalogage courant partagé

Si la notice existe, le déchargement immédiat enrichit le système local avec le maximum de rapidité et d'efficacité. Toutes les données locales souhaitées peuvent être ajoutées sur la notice déchargée. Si la notice n'existe pas, la bibliothèque la crée et l'intègre dans l'OLUC, enrichissant ainsi la base commune.

Les trois types de CD-ROM fournis

- CD-ROM bibliographiques : extraits de la base ;
- CD-ROM bibliographiques thématiques : médecine, droit, musique ;

- CD-ROM « autorité », offrant la totalité des fichiers d'autorité de la Bibliothèque du Congrès : trois CD-ROM *Name Authorities*, un CD-ROM *Subject Heading*.

La mise à jour des CD-ROM est trimestrielle. L'ensemble logiciel et CD-ROM donne aux utilisateurs la possibilité de travailler en local et de récupérer des données en différé : le gain de temps et d'argent est considérable.

Tarifs des produits et services

Services en ligne⁴

Redevance de mise en service (par mois et par code-membre) : 210 F

Recherche dans la base OCLC : 7 F

Affichage des localisations : 1,40 F

Crédit pour toute notice créée (catalogage original) : 15 F

Fourniture de bandes magnétiques

Coût de la bande en format MARC : 157,50 F

Tarif de duplication par notice : 0,60 F

Tarifs selon la fréquence de production : par période hebdomadaire : 92,50 F ; bi-hebdomadaire : 191,50 F ; mensuelle : 427,50 F ; trimestrielle : 1 240,00 F ; semestrielle : 3 025,00 F.

Produits disponibles sur CD-ROM (CAT Cd 450)

Abonnements annuels, mises à jour trimestrielles. Monographies récentes : 8 300 F. Monographies plus anciennes et non-livres : 8 300 F. Collection thématique droit : 8 300 F. Collection thématique médecine : 8 300 F. Collection thématique musique : 8 300 F. Listes d'autorité : 4 250 F. Les frais d'expédition sont facturés 10 % du montant de la commande.

Catalogage rétrospectif

Sur devis, une gamme de services de catalogage rétrospectif est proposée aux bibliothèques selon leur situation (déjà informatisée ou non) et leurs pos-

sibilités pour la reprise des fonds (sous-traitance totale ou partielle). D'autres produits, tels que des microfiches ou des catalogues papier, sont disponibles à la demande.

Profils de membres

Le « profil » est une action de conseil préalable à l'alimentation de la base par une bibliothèque, permettant de définir toutes les particularités propres à cette bibliothèque. Coût d'établissement ou de modification d'un profil, par demi-journée : 2 000 F.

Assistance complémentaire

- Installation de postes OCLC, par journée : 5 000 F. (pour la province, prévoir en plus les frais de déplacement).

- Formation du personnel, par journée sur site parisien : 5 500 F (2 postes de travail maximum). Pour la province, prévoir en plus les frais de déplacement.

Chaque formation fait l'objet d'un devis spécifique. A titre indicatif, les formations proposées sont les suivantes :

- formation à l'utilisation de CAT CD450 : 1 jour ;
- formation aux formats LCMARC : 0,5 à 1 jour ;
- recherche en ligne et constitution du fichier local : 1,5 à 2 jours ;
- création de notices originales : 1,5 à 2,5 jours.

Maintenance

Envoi régulier de notes techniques en français, assistance téléphonique et réponse aux questions écrites. Coût annuel par poste de travail : 6 000 F.

4. Tous les prix s'entendent, pour les bibliothèques non-membres de l'AUROC, en francs H.T. La TVA applicable sur tous les produits et services est de 18,6 %. Tous les prix mentionnés étaient valables jusqu'au 1^{er} juillet 1993. Ils sont susceptibles d'être modifiés sans préavis, en cas de hausse du dollar égale ou supérieure à 7,5 %.